

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE RÉGULIÈRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 2 FÉVRIER 2016** À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE JEUDI 28 JANVIER 2016.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, J-P. Grenier, A. Iermieri et D. Smith, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Morris Trudeau.

ABSENT : Monsieur le conseiller Jack Beaumont.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur des services juridiques et greffier, sont également présents.

En ouverture de la séance, monsieur le maire Trudeau invite le groupe « Girl Guides of Canada » à effectuer une présentation relativement aux activités du groupe ;

Madame Tonya Bradley présente les activités du groupe et, plus particulièrement, l'activité du nettoyage du boisé de l'avenue Ponner ;

Des photographies montrant le groupe en action sont présentées aux membres du conseil ;

En guise de remerciements aux membres du conseil et à monsieur le maire Trudeau et, en particulier, à la conseillère Thorstad-Cullen, un petit cadeau (biscuits) est offert aux membres du conseil;

Par la suite, monsieur le maire Trudeau informe les personnes présentes dans la salle sur les développements récents concernant les sujets suivants :

- *La Base de voile Venture ;*
- *Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du village de Pointe-Claire ;*
- *Les délais inacceptables survenus lors d'un incident impliquant le transport d'une personne âgée ayant été blessée à la suite d'une chute ;*

2016-050 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance avec les modifications suivantes :

- Retrait du sujet inscrit à l'item 50.02, relativement à l'approbation d'une liste des changements au personnel par décisions non déléguées ;
- Ajout d'un sujet à l'item « varia » concernant l'approbation d'une réorganisation à la direction de la gestion du territoire.

2016-051 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2016 avec la modification suivante :

- La résolution 2016-028 doit être modifiée, de façon à refléter l'abstention de monsieur le conseiller Cousineau à prendre part aux délibérations et au vote en ce qui concerne le soutien financier versé à divers organismes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Susan Weaver :

- Nouvelle ayant paru dans le journal « Cité Nouvelles » concernant un classement de la Ville de Pointe-Claire ;

Monsieur Sean Berry :

- Modifications aux activités de la Base de voile Venture ;

Madame Geneviève Lussier :

- La mise en service de nouveaux réceptacles pour la collecte des matières compostables ainsi que pour la collecte des matières non recyclables, non autrement recueillies lors des collectes régulières ;
- La subvention et le contrat octroyé en faveur de « Nature Action Québec » ;
- Les études à venir concernant la propriété sise à 86-88, boulevard Hymus ;

Monsieur Alex Tyrrell, chef du Parti vert du Québec :

- La réponse du gouvernement provincial du Québec, en ce qui concerne la propriété sise à 86-88, boulevard Hymus ;

Monsieur Richard Figgins de Lachine, en tant que membre du Club de voile Venture :

- Si des discussions auront lieu entre les membres individuels, en ce qui concerne ce qui sera permis dans le futur et ce qui ne le sera plus.

2016-053

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (PARTIE DU PARC TERRA COTTA) À DES FINS DE JARDIN COMMUNAUTAIRE

Monsieur le conseiller Iermieri donne avis à l'effet qu'un règlement autorisant l'occupation du domaine public (partie du parc Terra Cotta) à des fins de jardin communautaire sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente et dispense de lecture est demandée.

2016-054

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2806 SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Monsieur le conseiller Grenier donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le Règlement PC-2806 sur le régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente et dispense de lecture est demandée.

2016-055

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2818 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Madame la conseillère Homan donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le Règlement PC-2818 sur la démolition d'immeubles sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente et dispense de lecture est demandée.

2016-056 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2828 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Monsieur le conseiller Smith donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le Règlement PC-2828 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2016 sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente et dispense de lecture est demandée.

2016-057 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2787 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN DE PRÉCISER LE RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME À L'ÉGARD DES TRAVAUX DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES AFIN D'INTRODUIRE UN CRITÈRE ADDITIONNEL APPLICABLE AU SECTEUR DE L'AVENUE CEDAR ET POUR APPORTER UNE PRÉCISION AUX RÈGLES APPLICABLES AU SECTEUR DE RÉDÉVELOPPEMENT GODIN-MILROY

Monsieur le conseiller Bissonnette donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de préciser le rôle du comité consultatif d'urbanisme à l'égard des travaux de démolition d'immeubles afin d'introduire un critère additionnel applicable au secteur de l'avenue Cedar et pour apporter une précision aux règles applicables au secteur de redéveloppement Godin-Milroy sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente et dispense de lecture est demandée.

2016-058 ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2787 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN DE PRÉCISER LE RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME À L'ÉGARD DES TRAVAUX DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES AFIN D'INTRODUIRE UN CRITÈRE ADDITIONNEL APPLICABLE AU SECTEUR DE L'AVENUE CEDAR ET POUR APPORTER UNE PRÉCISION AUX RÈGLES APPLICABLES AU SECTEUR DE REDÉVELOPPEMENT GODIN-MILROY

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'adopter un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de préciser le rôle du comité consultatif d'urbanisme à l'égard des travaux de démolition d'immeubles afin d'introduire un critère additionnel applicable au secteur de l'avenue Cedar et pour apporter une précision aux règles applicables au secteur de redéveloppement Godin-Milroy, dans la mesure où la version finale de ce projet de règlement est substantiellement conforme au document annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 15-613-7753.

2016-059 DÉPÔT DES RAPPORTS – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT – RÈGLEMENTS PC-2831, PC-2832, PC-2833, PC-2834, PC-2835, PC-2836 ET PC-2837

Les rapports de l'assistante greffière pour la procédure d'enregistrement tenue le 1^{er} février 2016 à l'égard des règlements PC-2831, PC-2832, PC-2833, PC-2834, PC-2835, PC-2836 et PC-2837 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

Il est noté qu'aucune personne n'a demandé qu'un scrutin référendaire soit tenu à l'égard de ces règlements.

2016-060 DÉPÔT – LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 18 DÉCEMBRE 2015 AU 19 JANVIER 2016, AINSI QUE LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 16 DÉCEMBRE 2015 AU 19 JANVIER 2016

La liste des amendements budgétaires pour la période du 18 décembre 2015 au 19 janvier 2016, ainsi que le registre des chèques pour la période du 16 décembre 2015 au 19 janvier 2016 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2016-061 AUTORISATION – ANNULATION D'UN COMPTE À RECEVOIR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'autoriser l'annulation d'un compte à recevoir, datant de l'année 2014, de l'Association des municipalités de banlieue, pour un montant de 14 771 \$.

2016-062 APPROPRIATION – SOMME REQUISE POUR L'ACHAT ET LA DISTRIBUTION DE CONTENANTS DE CUISINE POUR LE COMPOSTAGE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approprier, à même le surplus non autrement approprié de la Ville de Pointe-Claire, une somme de 150 000 \$ pour l'achat et la distribution de contenants de cuisine destinés au compostage ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 05-990-10-000, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7911 émis le 21 janvier 2016.

2016-063 AUTORISATION – PARTICIPATION AU 60^e CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DU QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'autoriser le directeur général, monsieur Robert-F. Weemaes, à représenter la Ville de Pointe-Claire au 60^e congrès de l'Association des directeurs généraux du Québec, devant se tenir à Sherbrooke, Québec, du 8 au 11 juin 2016 ;

D'autoriser en conséquence, le remboursement des frais engagés relativement à la participation de monsieur Weemaes à ce congrès, conformément à la politique du conseil en vigueur ;

D'imputer les dépenses liées à cette autorisation au poste budgétaire 02-00-131-00-313, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7847 émis le 14 janvier 2016.

2016-064 AUTORISATION – PARTICIPATION À LA SOIRÉE ORGANISÉE PAR LE PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'autoriser monsieur le conseiller Claude Cousineau et mesdames les conseillères Cynthia Homan, et Kelly Thorstad-Cullen à représenter la Ville de Pointe-Claire lors d'une activité de dégustation de vins, organisée par le « Parrainage Civique de la Banlieue Ouest », devant se tenir à Pointe-Claire, le 7 avril 2016, au coût de 95 \$ par personne, pour un montant total de 285 \$;

D'autoriser en conséquence, le remboursement des frais engagés relativement à la participation des membres du conseil précités à cet événement, conformément à la politique du conseil en vigueur ;

D'imputer les dépenses liées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7850 émis le 14 janvier 2016.

2016-065 AUTORISATION – PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'autoriser monsieur le maire Morris Trudeau, mesdames les conseillères Cynthia Homan et Kelly Thorstad-Cullen, messieurs les conseillers Claude Cousineau, Paul Bissonnette, Aldo Iermieri et Dennis Smith, ainsi que le directeur général, Robert-F Weemaes, à représenter la Ville de Pointe-Claire lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) devant se tenir à Québec, du 12 au 14 mai 2016 ;

D'autoriser en conséquence le remboursement des frais engagés relativement à la participation des membres du conseil et du directeur général à ce congrès, conformément à la politique du conseil en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation aux postes budgétaires suivants :

- 02-111-00-313 pour les membres du conseil, pour un montant d'environ 13 000 \$;
- 02-131-00-313 pour le directeur général, pour un montant d'environ 2 500 \$;

2016-066 AUTORISATION – PARTICIPATION AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'autoriser monsieur le maire Morris Trudeau, mesdames les conseillères Cynthia Homan et Kelly Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers Jack Beaumont et Dennis Smith à représenter la Ville de Pointe-Claire au congrès de la Fédération canadienne des municipalités devant se tenir à Winnipeg, Manitoba, du 3 au 5 juin 2016 ;

D'autoriser en conséquence le remboursement des frais engagés relativement à la participation des membres du conseil à ce congrès, conformément à la politique du conseil en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-313, pour un montant d'environ 17 000 \$;

2016-067 SOUTIEN FINANCIER – NATURE ACTION QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement D'accorder un soutien financier au montant de 45 000 \$ à Nature Action Québec ;

D'autoriser le virement budgétaire à cette fin, en transférant ladite somme de 45 000 \$, à partir du poste budgétaire 02-990-00-691 vers le poste budgétaire 02-701-74-996 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-74-996, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7917 émis le 21 janvier 2016.

2016-068 AUTORISATION – DONATION DE DOCUMENTS USAGÉS PROVENANT DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement D'autoriser la donation d'environ 15 000 documents usagés provenant des collections de la bibliothèque publique de Pointe-Claire au groupe de bénévoles Les Amis de la bibliothèque de Pointe-Claire / The Friends of the Pointe-Claire Library afin qu'ils soient vendus au public lors de deux ventes qui se tiendront à la bibliothèque au cours de l'année 2016.

D'indiquer que les Amis de la bibliothèque de Pointe-Claire/The Friends of the Pointe-Claire Library demeurera en possession des documents invendus et en sera responsable jusqu'à écoulement total.

2016-069 AUTORISATION – COORDONNATRICE – ENVIRONNEMENT DURABLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'autoriser la coordonnatrice – environnement et développement durable, madame Emmanuelle Jobidon, ou, en son absence, le planificateur – réseaux et espaces publics, monsieur Erik Roland, à signer les demandes de subventions au nom de la Ville de Pointe-Claire, dans le cadre du projet de conservation du parc naturel Terra Cotta de manière à en assurer la protection, la restauration et l'aménagement.

2016-070 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS RELATIVEMENT AU DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'AQUEDUCS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement D'octroyer un contrat relatif à la fourniture de services professionnels (partie #1, items 1 à 6, appel d'offres PT160002), relativement à la réalisation d'un « Diagnostic du réseau d'aqueduc », pour les années 2016-2017-2018, à Simo Management inc. pour un montant total de 419 942,80 \$, taxes incluses, la Ville se réservant l'option de renouveler ce contrat pour chacune des années 2019 et 2020, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres PT160002 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-413-01-418, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 15-7818 émis le 5 janvier 2016.

2016-071 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS RELATIVEMENT À LA MISE À JOUR DU PROGRAMME DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat relatif à la fourniture de services professionnels (partie #2, item 7, appel d'offres PT160002), relativement à la « Mise à jour du programme de rinçage unidirectionnel », pour les années 2016-2017-2018, à Aqua Data inc., pour un montant total de 19 200,83 \$, taxes incluses, la Ville se réservant l'option de renouveler ce contrat pour chacune des années 2019 et 2020, conformément aux documents de l'appel d'offres PT160002 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-413-01-418, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 15-7818 émis le 5 janvier 2016.

2016-072 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS RELATIVEMENT À LA RECONSTRUCTION DU CHALET DE PARC/PISCINE KINSMEN

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels relativement à la reconstruction du chalet de parc/piscine Kinsmen à Vincent Leclerc, architectes, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total approximatif de 270 191,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP160002 ;

D'imputer aux postes budgétaires 03-920-13-011, 22-407-02-742 et 03-920-14-015, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7913 émis le 22 janvier 2016.

2016-073 OCTROI D'UN MANDAT – PLAN DIRECTEUR RELATIF À LA PROTECTION, LA RESTAURATION ET À L'AMÉNAGEMENT DU PARC NATUREL TERRA COTTA

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'autoriser la création du partenariat avec Nature Action Québec, relativement à l'entretien, la protection et la conservation du parc naturel Terra Cotta pour les années 2016, 2017 et 2018, pour un montant total de 289 628,00 \$, sur trois ans, taxes incluses ;

D'indiquer que la Ville de Pointe-Claire pourra se prévaloir, à son choix, de deux années d'option, pour les années 2019 et 2020 ;

D'octroyer en conséquence un mandat en faveur de Nature Action Québec, afin que cet organisme fournisse à la Ville de Pointe-Claire, au cours des années 2016, 2017 et 2018, les services mentionnés à la section « description » du dossier décisionnel 16-773-7905 ;

D'indiquer que les dépenses reliées à la présente résolution seront imputées pour l'année 2016, à même le poste budgétaire 02-701-71-572;

D'indiquer que les dépenses à encourir au cours des années 2017 et 2018, sont tributaires des approbations budgétaires requises par le conseil municipal.

2016-074 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES URGENCES ENVIRONNEMENTALES POUR L'ANNÉE 2016

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver les critères de sélection permettant de retenir des services professionnels pouvant être requis lors d'urgences environnementales pour l'année 2016, tel que ceux-ci sont énumérés et conformément à la pondération à employer à l'égard de chacun d'eux à la section « description » du dossier décisionnel 16-318-7922 ;

D'autoriser en conséquence le directeur général à procéder à la formation du comité de sélection devant être mis sur pied dans le cadre de ce processus.

2016-075 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS D'UNE FIRME D'ARPENTEURS-GÉOMÈTRES POUR L'ANNÉE 2016

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre du processus d'octroi d'un contrat pour la fourniture de services professionnels d'une firme d'arpenteurs-géomètres pour l'année 2016, tel que lesdits critères sont mentionnés et conformément à la pondération indiquée pour chacun d'eux à la section « description » du dossier décisionnel 16-318-7894 ;

D'autoriser en conséquence le directeur général à procéder à la formation du comité de sélection devant agir dans le cadre du processus d'octroi de ce contrat.

2016-076 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES POUR LES ÉCHANTILLONS D'EAU POUR L'ANNÉE 2016

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver les critères de sélection devant être employés dans le cadre du processus d'octroi d'un contrat pour la fourniture de services

professionnels d'un laboratoire d'analyses microbiologiques pour les échantillons d'eau pour l'année 2016, tel que lesdits critères sont indiqués et suivant la pondération indiquée à l'égard de chacun d'eux à la section « description » du dossier décisionnel 16-318-7915 ;

D'autoriser en conséquence le directeur général à procéder à la formation du comité de sélection devant agir dans le cadre du processus d'octroi de ce contrat.

2016-077 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS CONCERNANT LA TENUE D'UN PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE ET DE L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC DU VILLAGE VALOIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver les critères de sélection devant être employés dans le cadre du processus d'octroi d'un contrat pour la fourniture de services professionnels reliés à la tenue d'un processus de consultation publique et l'élaboration d'un diagnostic du secteur du « village de Valois », constituant la première étape de la préparation d'un programme particulier d'urbanisme pour ce secteur, tel que lesdits critères sont indiqués et suivant la pondération indiquée à l'égard de chacun d'eux à la section « description » du dossier décisionnel 15-613-7799 ;

D'autoriser en conséquence le directeur général à procéder à la formation du comité de sélection dont les membres seront appelés à agir dans le cadre du processus d'octroi de ce contrat.

2016-078 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU VILLAGE DE VALOIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver les critères de sélection devant être employés dans le cadre du processus d'octroi d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels pour l'élaboration du programme particulier d'urbanisme du secteur du « village Valois », constituant la deuxième étape de la préparation d'un programme particulier d'urbanisme, tel que les critères sont indiqués et suivant la pondération indiquée à l'égard de chacun d'eux à la section « description » du dossier décisionnel 15-613-7800 ;

D'autoriser en conséquence le directeur général à procéder à la formation du comité de sélection dont les membres seront appelés à agir dans le cadre du processus d'octroi de ce contrat.

2016-079 APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE – TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE RÉCURAGE DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRES ET PLUVIALES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et ABC Environnement inc. pour un montant total de 12 788,09 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 12 788, 09 \$, taxes incluses, relativement à des travaux de nettoyage et de récurage des conduites d'égout sanitaires et pluviales pour les années 2014, 2015 et 2016, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 310 803, 29 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-415-00-564 payable à même les fonds disponibles en vertu des budgets octroyés par le conseil municipal pour l'année 2015.

2016-080 APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE - FOURNITURE DE SERVICES DE DISPOSITION DES MATÉRIAUX SECS ET D'EXCAVATION

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et Carrières Régionales – division Bauval pour un montant total 47 250,68 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour un montant de 47 250,68 \$, taxes incluses, relativement à la fourniture de services de disposition des matériaux secs et des matériaux d'excavation pour les années 2014, 2015 et 2016 avec deux années en option de renouvellement (2017 et 2018), majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 748 138,28 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-473, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7903 émis le 21 janvier 2016.

2016-081 APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE – FOURNITURE DE SERVICES DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES COMPOSTABLES

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et Camille Fontaine et fils pour un montant total de 22 280,00 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 22 280,00 \$, taxes incluses, relativement à la fourniture de services de collecte et de transport des matières compostables, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 1 200 722,33 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-485, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7890 émis le 21 janvier 2016.

2016-082 APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE – FOURNITURE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS DES SYSTÈMES MÉCANIQUES POUR L'ANNÉE 2015

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et C.I.I. Technologies inc. pour un montant total de 55 000 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 55 000 \$, taxes incluses, relativement à la fourniture de travaux d'entretien et de réparations des systèmes mécaniques pour l'année 2015, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 462 048,86 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-30-533, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7838 émis le 19 janvier 2016.

2016-083 APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE – FOURNITURE ET LIVRAISON DE VÉHICULES CLÉ EN MAIN DE PROMENADES HYBRIDES OU CONVENTIONNELS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et Location Sauvageau inc. pour un montant total de 4 058,79 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 4 058,79 \$, taxes incluses relativement à la fourniture et à la livraison de véhicules clé en main de promenades hybrides ou conventionnels en location, catégorie sous-compacte à faible consommation pour l'année 2016, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 58 743,56 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-823-15-513, tel qu'il appert du certificat de la trésorière 15-7814 émis le 5 janvier 2016.

2016-084

APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE – FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN, D'OPÉRATION ET DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES SEPT PISCINES EXTÉRIEURES EN 2015

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et Sodem Inc. pour un montant total de 34 966,24 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 34 966,24 \$, taxes incluses relativement à la fourniture de services d'entretien, d'opération et de contrôle de la qualité de l'eau des sept piscines extérieures pour l'année 2015, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 179 291,57 \$;

D'informer la firme Sodem inc. que le paiement autorisé en vertu de la présente résolution constitue un « paiement final » suite à l'exécution du contrat octroyé le 7 avril 2015 et qu'il est, par conséquent, mis fin à ce contrat, la Ville confirmant ainsi sa décision de ne pas se prévaloir des options qui aurait autrement permis de renouveler le contrat pour les années 2016 et 2017 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-15-081, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7898 émis le 22 janvier 2016.

2016-085

APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE - FOURNITURE DE SERVICES D'UN CONSULTANT SENIOR BILINGUE, DE TRADUCTION ET DE GRAPHISME

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et Astérim relations publiques et communications pour un montant total de 13 258,42 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 13 258,42 \$, taxes incluses, relativement à la fourniture de services d'un consultant senior bilingue, de traduction et de graphisme, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 194 459,02 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-412, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7842 émis le 22 janvier 2016.

2016-086

APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS ANNUELS POUR LE CONTRÔLE QUALITÉ (LABORATOIRE) ET LA RÉALISATION D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et Groupe ABS inc. pour un montant total de 43 500,00 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 43 500,00 \$, taxes incluses, relativement à la fourniture de services professionnels annuels pour le contrôle qualité (laboratoire) et la réalisation d'études

géotechniques en 2015, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 230 160,76 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-15-011, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7925 émis le 22 janvier 2016.

2016-087 APPROBATION – DÉPENSE ADDITIONNELLE – FOURNITURE D'ASPHALTE TIÈDE À VISCOSITÉ ÉLEVÉE, INCLUANT LE POLYMÈRE POUR LES ANNÉES 2015, 2016 ET 2017

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu entre la Ville de Pointe-Claire et TechMix, division de Bauval, pour un montant total de 8 679,10 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une dépense additionnelle pour ledit montant de 8 679,10 \$, taxes incluses, relativement à la fourniture d'asphalte tiède à viscosité élevée, incluant le polymère pour les années 2015, 2016 et 2017, majorant ainsi le montant total du contrat accordé à cette dernière, le faisant passer à la somme de 132 892,34 \$;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-320-00-625, 02-413-01-625 et 02-415-00-625, tel qu'il appert du certificat de la trésorière n° 16-7882 émis le 22 janvier 2016.

2016-088 DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2015

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de décembre 2015, telle que préparée par monsieur Vincent Proulx, planificateur – ressources humaines, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2016-089 APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES POUR LE 2 FÉVRIER 2016

L'item 50.02, concernant l'approbation d'une liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 2 février 2016 a été retiré au moment de l'approbation de l'ordre du jour.

2016-090 APPROBATION – RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA DIRECTION DE LA GESTION DU TERRITOIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'approuver la réorganisation administrative de la direction de la gestion du territoire, conformément au dossier décisionnel 16-315-7960 et aux documents qui y sont annexés.

2016-091 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement DE lever la présente séance à 20 h 20.

Morris Trudeau, Maire

Me Jean-Denis Jacob, Greffier